



Mairie de Sausses
**Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal
Du Mardi 07 Novembre 2017**

Date de la convocation : 30 Octobre 2017

Présent : Viviane Cravero, Franck Dagonneau, Marie-Christine Ghigo, Richard Carbonel, Mireille Cottret, Jean-Luc Trinquier, Laurent MICHEL, Monique Champion, Maxime Brun, PARAVICINI Daniel

Absent : Paulette Di Popolo a donné pouvoir à Maxim BRUN

Ouverture du conseil à 19h10 -A été nommé secrétaire de séance : Laurent Michel

Points traités :

Objet : Délibération Modificative M14

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération modificative concernant le budget M14 de la commune de Sausses, comme suit :

Dépenses d'Investissement	: 231 Op 55 Achat Cave Four	- 400.00 €
Dépenses d'Investissement	: 231 Op 58 Aménagement La Guérite	+400.00 €
Dépenses de Fonctionnement	: 60622 Carburants	- 360.00 €
	: 6064 Fournitures Administratives	- 150.00 €
	: 613 Locations	- 300.00 €
	: 615221 Entretien, réparations bâtiments-	810.00 €
	: 617 Etudes et recherches	+ 1620.00 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour réaliser cette décision modificative.

Cette délibération n°2017/071 est votée à l'unanimité

Objet : Délibération choix entreprises lot 09 et 09 bis Salle Polyvalente

Mr le Maire rappelle que suite à l'annulation de la commande du lot n°09 Plomberie/ VMC par délibération 2017/058 en date du 18 Juillet 2017.

Un nouvel appel d'offre a été lancé le 28 Juillet 2017 sur marchés-info.fr , celui-ci se composait de 2 lots, un lot « plomberie, sanitaires » et un lot « VMC »

Le jour de la clôture, 2 entreprises avaient répondu.

Une entreprise pour les 2 lots et une entreprise pour le lot 9 bis « VMC »

Il précise que la Commission d'Appel d'Offres s'est appuyé sur l'avis de notre maître d'œuvre (Mr CRETIN Richard Cabinet d'Architecture Ar_tek) pour formuler ses comptes rendus.

Il donne lecture des préconisations de la Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution des marchés :

- Lot 09 « Plomberie, Sanitaires » Ets Ailhaud pour un montant de 5165.03 €
- Lot 09 Bis « VMC » Ets Ailhaud pour un montant de 7853.65 €

Ouï l'exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- de confirmer les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres,
- de notifier les marchés aux entreprises retenues,
- de notifier l'ordre de service de démarrage des travaux

Cette délibération n°2017/072 est votée à l'unanimité

☞ **Objet : Délibération Modificative M40 SPANC**

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération modificative concernant le budget M40 Spanc de la commune de Sausses, comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	: 6288	Autres	- 320.40 €
	: 6135	Locations mobilières	+320.40 €

Ouï l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour réaliser cette décision modificative.

Cette délibération n°2017/073 est votée à l'unanimité

☞ **Objet : Délibération Cession parcelles D48, D50 et D51**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le courrier reçu le 30 Octobre 2017 du Conseil Départemental, concernant l'acquisition d'une partie des parcelles cadastrées D 48, D 50 et D 51, propriété du Département. Il s'agit d'acquisition par notre commune des emprises de 5m2 sur la parcelle D 48, 219 m2 sur la D 50 et 50m2 sur la D 51, selon le document d'arpentage réalisé par un géomètre expert M. Boyer, en date du 24 juin 2016 dont la copie est jointe à la présente délibération.

Il rappelle également la délibération 2016/039, qui avait été prise en Octobre 2016.

Les parcelles ont été nettoyées par le Conseil Départemental.

Dans le cadre du transfert de propriété, il est entendu que le mur de soutènement sous la route restera à la charge du Conseil Départemental.

Les actes de mutation seront à la charge de la Commune.

Le Service des Domaines ayant été consulté pour évaluation des dites parcelles.

L'acquisition de trois emprises d'une superficie totale de 274 m2, issu de la division des parcelles anciennement cadastrées D48, 50 et 51 se fera pour un montant de 75€, selon cette évaluation en date du 17 octobre 2016.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal :

- approuve l'acquisition de 274m2 de terrains issus d'une division des parcelles cadastrées D 48, 50 et 51 pour un montant de 75€
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget Primitif 2018,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints pour effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les actes afférents à cette acquisition

Cette délibération n°2017/074 est votée à l'unanimité

☞ Point projets 2017 / 2018 :

- **WC Local Associatif:**

Il a été constaté une fois de plus que les toilettes du local associatif sont laissées dans un état déplorable. Le lavabo a également été bouché. S'il continu à être autant dégradé, il faudra envisager de le fermer ou de mettre en place un monnayeur pour en limiter l'accès

- **Salle polyvalente :**

Le bâtiment est hors d'eau, hors d'air. Le planning des travaux est à ce jour parfaitement respecté.

Les aménagements intérieur débutent et s'étaleront sur les 4 prochains mois.

Il est décidé de construire un local de rangement (pour table et chaises de la salle) à l'arrière du bâtiment.

La taille sera environ de 2m x4.50m avec une porte la plus large possible.

L'escalier sera reculé en dehors de la plate forme actuelle sur le terrain communal qui remonte vers le village (pour mémoire la réalisation de l'escalier est à ce jour une option qui pourra être réalisé ultérieurement selon le ressenti avec l'usage du bâtiment)

Un permis modificatif sera prochainement déposé en ce sens avec le choix de la couleur définitive de la façade retenu lors de la précédente réunion du conseil municipal.

Un règlement d'utilisation sera établi début 2018, des réservations sont par ailleurs déjà parvenues en mairie.

Une visite du chantier de la salle polyvalente est prévu le samedi 11/11 après la cérémonie

L'étude d'exécution de l'aménagement de la cuisine va débiter pour un rendu début 2018.

Nous avons la chance d'avoir un ancien professionnel qui nous a proposé son aide pour réaliser cette étude, il s'agit de Monsieur CHAMPION Michel, la municipalité le remercie chaleureusement.

Une visite est prévue le 20 novembre avec le syndicat d'électrification pour finaliser l'éclairage autour de la salle polyvalente.

Une discussion pour choisir un nom à la salle sera engagée en 2018.

- **parking :**

Les glissières de sécurité vont être équipées d'une lisse inférieure et supérieure.

Les plantations des talus du parking débiteront au printemps 2018.

Des habitants de Sausses se sont proposés pour participer au plantation, nous les en remercions.

Des garde-corps au niveau de la montée des cotes ont été posés

- **voirie**

Il est prévu le remplacement du caniveau et de la grille sur la route de la Colette devant le poteau incendie

- **Horloge de l'église :**

Un devis a été demandé à la Sté Azur Carillon. Il ne sera pas donné de suite avec cette entreprise, le devis est trop élevé.

Une autre solution va être étudiée

- **AEP :**

Un recensement des bouches à clés ayant pour but d'aboutir à un plan du réseau mis à jour va être réalisé dans les prochains mois.

Nous avons la chance d'avoir l'aide de bénévoles de la commune pour réaliser ce projet principalement M GEORGES HERINX, nous remercions les Saussois de lui accorder le meilleur accueil possible dans le cadre de ce recensement

- **Aménagement de la place :**

Décision d'aménagement au prochain CM

- **STEP :**

L'Avant projet a été reçu du maître d'œuvre, il est en cours d'analyse par l'équipe projet.

Une réunion est prévue prochainement avec le maître d'œuvre, l'équipe projet et l'assistant maître d'ouvrage avant le prochain CM afin de proposer le projet envisagé au prochain CM

- **Point divers :**

- La commission révision liste électorale se réunira le lundi 11 décembre à 16h00

- Le Gouter de Noël des enfants et la distribution des colis de Noël aux anciens aura lieu le Samedi 16 Décembre à 15h00

- La Réunion du Comité des Fêtes aura lieu le 18 Novembre à 17h00

- L'Assemblée de l'Association Culturelle Saussoise aura lieu le Samedi 16 Décembre à 11h

- **Archives**

Suite à la visite des services des archives départementales, les archives concernant le cadastre, l'état civil et les délibérations des conseils municipaux ont été inspectées.

Un état des lieux a été fait, il sera nécessaire de remettre en état quelques registres qui sont en moins bon état que les autres.

- **Réunion Label Rivières Sauvages**

Une réunion a eu lieu le lundi 23 Octobre en présence de Natura 2000

- le groupement pastoral a demandé la possibilité de faire venir un camion pompier pour pallier au problème d'eau sur le secteur du chabanal . Le SDIS ayant refusé de faire gratuitement, le dépannage n'a pas pu se faire

- la pose des illuminations de Noël est prévu le 1^{er} décembre

☞ Question du Public :

- sans objet

Fin de la séance : 21H05
Prochain conseil : 12/12/2017

Frank DAGONNEAU
Maire de SAUSSES

